

3 janvier 1915

(Lettre à Raoul Warocqué *)

Je viens de recevoir ton excellente lettre du 23 décembre et je m'empresse de te remercier de la grande amitié que tu me témoignes. Je ne saurais assez te dire combien je te suis reconnaissant de toutes les démarches que tu as faites en ma faveur. Mais je crains fort que l'autorité allemande ne maintienne son « *point de vue* » avec autant de ténacité que j'entends maintenir le mien. Si j'avais été fait prisonnier légitimement, soit en qualité de belligérant, soit après un jugement régulier et pour des raisons plausibles, je trouverais tout parfait et je n'aurais assez d'éloges sur le luxe oriental et le confort moderne du vieux donjon de Glatz. Mais j'ai été envoyé ici contrairement à tout droit et par un simple abus de la force. Dès lors, je ne transige pas. Et ce n'est pas pour obtenir que ma détention soit un peu moins pénible ou un peu moins longue que je ferai une concession quelconque sur ma manière de voir. Comme suite sans doute à tes protestations, l'autorité m'a fait connaître le 20 novembre — c'est-à-dire après cinquante-cinq jours de captivité —, qu'elle m'autorisait à faire des promenades, à la condition que je fusse accompagné d'un officier-gardien. Si j'étais officier moi-même et régulièrement prisonnier aux termes des lois de la guerre, je n'aurais aucune objection à formuler. Mais une condition correcte à l'égard d'un soldat ne l'est plus à l'égard d'un citoyen libre. Bien plus, je ne suis pas un simple particulier : délégué du Roi et représentant de mes concitoyens, je ne puis empêcher qu'on me fasse violence. Mais je dois à mon Souverain, à mes mandants, à ma fonction de n'accepter de mon plein gré aucune humiliation, quelque minime qu'elle soit ...

Adolphe MAX

* homme politique libéral belge